

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE ROUSSILLON

Envoyé en préfecture le 06/10/2026

Reçu en préfecture le 06/10/2026

Publié le

ID : 084-218401024-20261005-2026_D_101-DE



NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	15

Séance du 05 OCTOBRE 2026

Date de la convocation
29/09/2026

Date d'affichage
29/09/2026

Objet de la délibération

Désignation de deux
personnes pour suivre les
audiences devant les
tribunaux

N° 101/26

L'an deux mil vingt-six et le cinq octobre à 18h00, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Gisèle BONNELLY, Maire.

Présents : Mme BONNELLY, M. ICARD, Mme BERNARD, M. BROVELLI, Mme BRAZARD, M. CHABRIER, Mme CHEREL, M. CHOMETTE, M. DIDNIK, M. JEGOU, Mme MOUNIER-SIRE, Mme TRACOL, M. BONHOMME, Mme MALIVEL

Absents : Mme MIGLIORINI donne pouvoir à Mme BONNELLY,

Madame le Maire explique qu'il y a des dossiers juridiques en instances, afin d'accompagner et de suivre les audiences au côté de l'avocat de la Commune Maître BALIQUE, elle propose de désigner deux personnes pour l'accompagner sur la mandature.

- M. Patrick ICARD 1^{er} adjoint
- M. Jean-Louis CHABRIER conseil municipal

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de Madame le Maire,
Et après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** par 15 POUR, les deux personnes pour assister aux débats devant les tribunaux pour les dossiers juridiques à côté de notre avocat Maître BALIQUE sur la mandature :

- M. Patrick ICARD 1^{er} adjoint
- M. Jean-Louis CHABRIER conseil municipal

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.
Suivent les signatures.

Madame le Maire,

Gisèle BONNELLY

Secrétaire de séance

Marie BERNARD

